

Enquête auprès des PES

Les questions posées :

- Aviez-vous déjà connu d'autres expériences au sein d'une école auparavant (AVS, EAP...) ? Si oui, en quoi le statut de PES change-t-il votre rapport à l'équipe ?
- Qu'implique pour vous le partage de la classe avec un titulaire au quotidien dans l'école?
- Qu'implique pour vous le partage de la classe avec un titulaire dans votre rapport à l'institution?
- Selon vous, quels sont les éléments qui peuvent rendre cette situation de partage positive pour vous PES, pour le titulaire et pour l'équipe ?
- Qu'est-ce qui pourrait faciliter cette situation particulière au sein de l'école?
- Qu'est-ce qui pourrait faciliter cette situation particulière au sein de l'institution ?
- A votre avis, comment l'enseignant titulaire vit cette situation ?
- A votre avis, comment l'équipe vit cette situation?
- Commentaires libres

Nombre de réponses entre le 19/01 et le 23/01 : 19 réponses

Compilation des réponses :

<i>Expérience précédente dans l'école ?</i>
3 ont été EAP, 1 intervenante musique, 5 ont été en stage en M1, 2 ont été contractuels dont 1 pendant 6 mois, 9 n'avaient aucune expérience dans l'école. Seuls ceux qui ont été contractuels ne voient pas de différence. Pour les autres, ça n'a rien à voir en terme de temps passé, de responsabilité, de partage d'information avec l'équipe etc...
<i>Qu'implique le partage de la classe avec un titulaire ?</i>
Cela nécessite énormément de communication, de temps de réunion, concertation en dehors de l'école ainsi que du rangement. Ça nécessite aussi de faire des compromis et de s'adapter. <u>Points positifs :</u> <ul style="list-style-type: none">• l'entraide, le partage, la communication bienveillante (selon le titulaire)• l'arrivée dans une classe qui a déjà un fonctionnement• c'est sécurisant car le titulaire prend en charge l'administratif <u>Points négatifs :</u> <ul style="list-style-type: none">• Le titulaire vit souvent le PES comme une surcharge de travail et ne consacre pas forcément le temps nécessaire à la communication, ni par sa présence, ni par des outils.• Le titulaire ne veut pas forcément partager la classe : pas de travail ensemble, pas de cohérence dans les pratiques et dans les programmations, obligation pour le PES de s'aligner sur les pratiques du titulaire sans les comprendre, pas ou peu de liberté dans l'organisation ; cohabitation et non partage.• Le titulaire parfois se décharge sur le PES de tout ce qu'il ne souhaite pas enseigner• Il ne le considère pas forcément comme « compétent », le juge• L'équipe « oublie » le PES, ne l'associe pas aux réunions, ne lui donne pas les informations
<i>Qu'implique ce partage par rapport à l'institution</i>
- Le principal problème, c'est la difficulté à concilier les demandes des formateurs, PEMF, CPC et formateur ESPE avec le fonctionnement du titulaire. Le PES se retrouve pris dans des injonctions contradictoires, pris entre le marteau et l'enclume. - En cas de difficulté relationnelle avec le titulaire, ça compromet réellement l'entrée dans le métier.

- Si le PES pouvait compter sur les PEMF et l'ESPE, il n'aurait pas à solliciter le titulaire et cela éviterait à celui-ci une surcharge de travail préjudiciable.

Points positifs :

Le titulaire peut être de bon conseil dans le rapport à l'institution qu'il connaît mieux que le PES
Le PES se sent moins de responsabilités (administratif...)

Qu'est-ce qui favorise la situation dans l'école pour tous ?

La communication : ça se passe bien si les Conseils de Maîtres ont lieu quand le PES est là, si l'équipe développe des outils de communication quotidienne efficaces ; si le titulaire est présent, à l'écoute

La considération : considérer le PES comme un collègue et l'intégrer à l'équipe, voir ce qu'il apporte (nouvelles idées, formation plus à jour, « sang neuf », profil différent en cas de reconversion), valoriser son expérience antérieure éventuelle ; l'associer aux prises de décisions

Le partage : ça se passe bien si l'équipe s'implique dans la formation du PES, s'il y a échange, collaboration, entraide, solidarité, mutualisation des préparations.

Qu'est-ce qui pourrait faciliter au sein de l'école ? Être amélioré ?

Il faudrait que :

- l'accueil soit bienveillant
- le PES soit associé aux temps de concertation, de réunion, de rencontre avec les parents qu'il y ait une personne tierce, un médiateur en cas de difficulté relationnelle avec le titulaire, donc
- le PES ne complète pas le directeur
- le projet d'école soit un véritable outil de travail et non un objet formel
- les titulaires soient sensibilisés à l'accueil des PES, soient des volontaires
- les projets soient bâtis ensemble.
- pouvoir partager la classe avec le titulaire 1 jr/semaine.

Qu'est-ce qui pourrait faciliter cette situation particulière au sein de l'institution ?

Les PES trouvent très difficile de se partager entre l'école et l'ESPE, d'être investi à fond dans les deux.

Ils voudraient **du temps** :

avant la rentrée et au cours de l'année pour la préparation collective avec l'équipe
pour la concertation, l'échange de pratique avec l'équipe
pour préparer les 1ères semaines de cours
pour découvrir l'institution et en comprendre le fonctionnement, connaître leurs droits

Ils voudraient **être plus soutenus** :

- être vraiment épaulés par les PEMF et l'institution, particulièrement le premier mois
- qu'on soit bienveillant à leur égard et qu'on leur accorde le droit à l'erreur ; qu'on exige pas d'eux qu'ils soient performant dès les 1ères heures
- que le suivi renforcé soit réellement une aide et non une source de stress, le sentiment d'être surveillé, jugé (cf également l'ambivalence d'ASTUCE)

Ils proposent que le titulaire complété soit volontaire et avec du temps dégagé pour l'accompagnement

A votre avis, comment l'enseignant titulaire vit cette situation ?

Si 7 répondent Bien, Très Bien, Conscient ; 6 pensent que c'est stressant, très contraignant pour le titulaire, qu'il le regrette et 4 pensent que le titulaire le vit mal et se sentent considéré comme « un boulet », « inférieur » etc...

A votre avis, comment l'équipe vit cette situation ?

Dans l'ensemble, soit l'équipe le vit bien ou très bien et en tout cas est bienveillante (10) soit elle est indifférente. Dans certaines écoles, les « installés » ne s'investissent pas auprès des PES tandis que les TRS, nouveaux arrivés sont plus ouverts.

Commentaires libres

Une année extrêmement éprouvante. Même quand ça se passe bien, des collègues se questionnent sur le choix du métier. Institution éloignée et peu lisible. Pas le sentiment d'être en formation mais plutôt surveillé, jugé... pression trop forte.

Mon avis :

Les PES ne sont pas correctement accueillis dans les écoles :

- la nomination tardive des PES empêche la prise de contact avec l'école en juillet : lecture du projet d'école et des projets collectifs divers, contact avec l'enseignant de la classe et les enseignants du cycle permettant un travail préparatoire.
- ils n'ont pas assez de temps à la pré-rentrée pour rencontrer l'équipe et prendre connaissance de toute l'organisation, des projets etc...
- ils deviennent schizophrène car la moitié de la semaine ou ils ne sont pas en classe, ils ne peuvent prendre du recul sur leur expérience car ils doivent travailler pour leur master (mémoire, cours, dossiers divers) en plus de préparer la classe pour la future moitié.
- ils sont tellement débordés et pris par le travail à l'ESPE qu'ils partagent peu avec les équipes : n'ont pas le temps de manger en salle des maîtres (ou de manger tout court !), d'échanger sur leurs pratiques et leurs difficultés éventuelles.
- Les titulaires souhaitant être présents aux conseils (surtout de cycle) et les PES étant très pris, ces conseils sont souvent fixés quand les PES ne sont pas là donc ils ne participent pas à ces temps de concertation essentiels.

Les PES sont mis en situation de façon brutale :

- en cas de difficulté, ils n'ont aucune possibilité d'une nouvelle chance ailleurs dans l'année et s'ils sont prolongés, c'est dans la même circonscription, suivi par les mêmes personnes donc sans possibilité d'un regard "nouveau" sur leurs pratiques.

Synthèse réalisée par Cécile Duchasténier